



Édito 2023

LE MOT DU MAIRE

Le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons tous nos vœux de bonheur, joie et santé, ainsi qu'à vos proches, pour cette année 2024.



Ancienne mairie-école

PROJETS 2024

L'année 2024 sera marquée par la préservation de notre patrimoine bâti de la commune constitué par l'ancienne école-mairie, (voir encadré) construit en 1870.

Il est envisagé de rénover énergétiquement ce logement social à usage locatif, conventionné « Palulos » dont la dernière réhabilitation date de 1990.

A l'heure de la transition écologique, l'accent sera mis sur le volet économie d'énergie, confort thermique et amélioration du cadre de vie, subventionné en partie par un dispositif inédit « le fonds vert » du Ministère de la transition écologique.

Cette opération qui a été lancée après le départ de l'ancienne locataire contribuera à la revitalisation et au repeuplement du centre bourg qui ne cesse de décroître.

Vu la complexité des travaux, nous nous sommes attachés les services d'un maître d'œuvre, Madame CASTETS Fabienne de Vic-Fezensac. Aujourd'hui, l'avant-projet définitif a été voté par le conseil municipal avec un plan de financement de travaux estimé à 98 272€ HT et un coût total de l'opération estimé à 130 463€ TTC.

Tous les dossiers de demandes de subventions ont été déposés en souhaitant une instruction positive des services de l'état (Fonds vert – Région et Département) ainsi que de l'Europe (Programme Leader) qui nous permettrait de ne pas avoir recours à un emprunt.

Vous pouvez accéder à la page internet du site de la mairie, dédiée à ce projet par le lien suivant :

<https://www.mairie-preneron.com/copie-de-march%C3%A9-public>



Fibre optique

Le déploiement de la fibre optique débuté en 2023 dont les travaux sont à présent achevés sur notre commune.

Ce jeudi 11 janvier 2024 est prévu la réception du chantier qui va permettre les raccordements de votre habitation au réseau fibre situé à l'extérieur au niveau des chambres Télécoms.



Transition écologique - Cimetière

Après des périodes de sécheresse qui nous a obligés de limiter notre consommation d'eau potable notamment pour l'arrosage des végétaux et des fleurs et dans un souci d'économie et « d'écogeste » sachant que la ressource en eau se raréfie, ce début d'année 2024 verra la mise en place de 3 récupérateurs d'eau d'une contenance de 1000 litres au Nord de l'église qui seront à la disposition des usagers pour l'arrosage des fleurs du cimetière.

A présent, je reviens sur l'année 2023, pour vous retracer nos actions, évènements et faits marquants de l'année écoulée.



Des jours sont venus noircir notre commune qui a été lourdement endeuillée en 2023.

- Michel FOUCONNIER, ancien combattant qui s'est éteint le 04 août à l'âge de 88 ans,

- Serge LOBKOVSKY le 23 septembre à l'âge de 83 ans
- Amédée, Jean DUPUY, le doyen de la commune, tout récemment, le 28 octobre à l'âge de 95 ans.
- Luz LAVERGNE le 09 novembre dernier à seulement 25 ans.

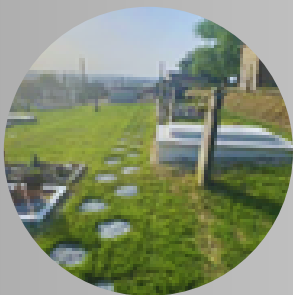
A ceux qui sont éprouvés par la maladie, je leur souhaite un bon rétablissement.

Fort heureusement, notre commune a connu d'autres journées plus ensoleillées de bonheur

- Le mariage de Maxime GAINARD et Léa EVEN qui se sont dit « oui » le 1er juillet devant Jérôme, père de Maxime et maire adjoint...

- De deux PACS (pacte civil de solidarité) en mairie, le 08 Août conclu entre Nadine RAYMOND et Cyril PICOT
- Le 07 décembre conclu entre Axelle BOURDON et Arthur GABORIT récemment installés sur notre commune.

Enfin, le 30, septembre, la naissance de Julia SEBIE fille de Sébastien et de Émilie SEGUIN.



La transition écologique du cimetière

La deuxième tranche de végétalisation des allées du cimetière et la pose des pas japonais est terminée.

Je salue le travail remarquable et appliquée de Jean-Richard, l'employé communal.

A présent, le cimetière prête un cadre de verdure qui gratifie un visage propice au recueillement



La salle des fêtes

Nous avons fait de nouveaux achats d'équipement de la salle des fêtes qui est désormais fonctionnelle (une nouvelle vitrine réfrigérée, un nouveau congélateur, un micro-ondes et une deuxième table inox).

Le total des investissements sur cinq ans est de 23 700€ TTC.

La salle des fêtes remporte un franc succès à la location.

Outre les associations qui en bénéficient gratuitement, elle a été louée 11 WE pour un montant de 1 680€ de recettes.

Elle a accueilli entre autres au mois d'avril l'assemblée générale de l'UMIH du Gers (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie du Gers) et la présence de Monsieur le Préfet.

La salle des fêtes nécessite un entretien périodique annuel de la toiture pour évacuer les végétaux encombrants et permettre un meilleur écoulement de l'eau de pluie. C'est l'entreprise VISEUX qui a été chargée des travaux pour un montant 835,00€.

Des tuiles gelées ou fissurées ont été remplacées

La salle des associations

Depuis 2022, la mairie met à la disposition de la chambre d'agriculture du Gers, via une convention, la salle des associations pour les dossiers de déclarations "PAC" sur la période des mois d'avril et mai. Cette délocalisation des services de la chambre permet une meilleure proximité avec les agriculteurs.

Une nouvelle demande a été exprimée pour la période du 02 avril au 15 mai 2024.



Espace de coworking

Il affiche toujours complet avec 3 télétravailleurs et une association départementale.

La mairie n'a pas échappé aux hausses successives du coût de l'électricité qui a conduit à un surcoût de 29% des charges depuis 2022 et a dû reconsidérer les tarifs de location de l'espace de travail à compter du 1er octobre 2023.

Mais, dans un contexte économique inédit lié à l'inflation, et afin de fidéliser les télétravailleurs, nous avons appliqué qu'une hausse de 10% du loyer.

Les recettes de fonctionnement sur l'année 2023 s'élève à 5 442€



Voirie communale

Je remercie les volontaires qui ont participé à la journée citoyenne pour le point à temps qui a permis de réparer ponctuellement quelques désordres et d'économiser sur le budget voirie.

Suite aux épisodes climatiques de très forte intensité des 20 et 21 juin ou la commune a été impactée par des ruissellements et des chutes d'arbres, je remercie les bénévoles qui naturellement se sont mobilisés pour dégager les routes.

Dans l'urgence, des travaux ont été engagés par la mairie pour réparer les dégâts causés notamment aux capots. Quelques dégradations ont été partiellement pris en charge par l'assurance mais la pénurie d'artisans n'a pas encore permis la remise en état de certains dommages.

Des travaux de revêtement de chaussée prévus dans le cadre du programme du syndicat de voirie sur une partie de la voie communale n'ont pas été effectués en 2023 à cause d'un malentendu mais le seront en 2024 avec en prime une demande de subvention de l'état de 30 % déposée par le SIVU, si l'on est éligible.

Enfin, les travaux habituels de fauchage et de débroussaille des chemins et voies communales ont été entrepris par l'entreprise DUPUY pour un montant de 2 800€.



Fiscalité locale

Cette année encore et depuis 2015, nous avons fait le choix de geler les taux des deux taxes locales (foncier sur les propriétés bâties et non bâties).

Pour l'année 2024, nous avons également fait le choix de ne pas instaurer la taxe d'aménagement.

Associations communales



Société de chasse

Un nouveau bureau de la chasse a vu le jour cette année.

Il s'agit des coprésidents Éric LAMBERT et Éric CERETTO, ainsi que Thierry et Fabien DUMONT respectivement trésorier et secrétaire, qui ont sollicité la mairie pour un local.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité de leur mettre à disposition l'ancienne mairie-école qui servait de stockage du matériel communal.

Un déménagement de ce matériel a été transféré provisoirement dans le hangar sécurisé mis à notre disposition gracieusement par Jean-Marc BOUAN que je remercie.

L'électricité a été rétablie et le compteur d'eau est en cours d'études.



Musique

Une nouvelle association musicale « BRIK A BRASS BAND » présidée par Lionel VERGES a élu domicile à Préneron.

Je lui souhaite la bienvenue.

La salle des fêtes sera mise à disposition de cette formation musicale pour des répétitions, tout comme la salle des associations si besoin.

En espérant, découvrir cette banda se produire pour animer la fête locale ou autre manifestation.



Comité des fêtes

La fête locale édition 2023 a été un succès tout comme la Beefsteakade du 1er avril et le traditionnel feu de la St-Jean. Un regret, l'annulation du vide grenier pour cause de météo. Je tiens à remercier cette association toujours en ordre de marche pour dynamiser le village.



Commémoration du 11 novembre

105 ans après l'armistice de 1918, la municipalité a commémoré la fin de la première guerre mondiale pour rendre hommage à tous les morts pour la France.

Un devoir de mémoire et le traditionnel dépôt de gerbe au pied de l'obélisque, par les deux derniers anciens combattant de la commune, Messieurs Gilbert VERGES et Gilou CERETTO.

Un vin d'honneur est venu clôturer cette cérémonie.



Application "Panneau-Pocket"

Cette application permet de communiquer et de vous alerter gratuitement et anonymement de faits sur la commune et le territoire du Fezensac. Je vous conseille vivement de télécharger cette application sur votre smartphone.

Vous trouverez le guide de téléchargement de cette application ainsi que le guide utilisateur pour aider à la prise en main de Panneau-Pocket sur le site internet de la mairie.

<https://www.mairie-preneron.com/copie-de-informations-municipales-2>



Participation au fonctionnement des écoles :

Année scolaire 2023 – 2024

- Dix élèves étaient inscrits à l'école de Vic-Fezensac
- Un élève était inscrit à l'école de RIGUEPEU
- Enfin, deux élèves étaient inscrits à l'école de MARAMBAT
- 4 élèves ont participé à des voyages scolaires

La participation totale des frais de scolarité, restaurant scolaire et voyages scolaire à la charge de la mairie s'est élevée à 14 165,80€.
Il devient le poste de dépenses obligatoires le plus important du budget de la commune.



Personnel communal

Je remercie Nathalie PAYSSE, notre secrétaire pour son travail et dont les parlementaires viennent d'adopter une proposition de loi visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, qui subit un évident manque d'attractivité et des contraintes qui en découlent, mais aussi de la faiblesse des rémunérations.

Notre centre bourg, pierre angulaire de notre commune est toujours apprécié des gens de l'extérieur pour son cadre champêtre.

Merci à Jean-Richard STAUFFER, l'employé communal, qui par ses atouts paysagers, rend le cadre de vie de notre petit bourg attractif et convivial.

Je vais proposer au conseil municipal, en ce début d'année de voter une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à nos deux agents intercommunaux.



Le budget communal

Deux mots pour vous dire qu'il respire la bonne santé, résultat d'une bonne gestion réaliste et rigoureuse.

Je terminerai cette édition avec le souhait de réaliser ce nouveau projet de conservation de notre patrimoine bâti que constitue l'ancienne mairie-école et son logement social, vecteur essentiel de notre économie locale et de soutien aux entreprises du territoire susceptibles de participer à ce projet.

Je vous renouvelle tous mes vœux de bonne santé à tous, ainsi que ceux du conseil municipal.

Le maire : Guy Favarel.